



Prix Pierre Castel

Règlement de l'appel à candidature 2020

Le Fonds Pierre Castel a pour but de favoriser l'autonomisation des jeunes et des femmes par l'entrepreneuriat et la formation, en Afrique et en France, en accompagnant financièrement et humainement des initiatives agricoles et agroalimentaires.

Le Prix Pierre Castel a pour ambition d'identifier et de soutenir de jeunes entrepreneurs (ses) qui contribuent au développement économique, social et environnemental de leur pays.

En soutenant l'entrepreneuriat dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, les objectifs du Prix sont multiples :

- Privilégier les actions en faveur de la création de valeur sur les territoires concernés ;
- Stimuler les échanges entre l'Afrique et la France ;
- Contribuer à maintenir le tissu socio-économique local dans le respect des bonnes pratiques environnementales ;
- Soutenir la formation et l'emploi des jeunes et des femmes pour réduire la précarité.

Par ces actions de soutien et d'accompagnement, le Fonds souhaite promouvoir le sens de l'initiative, la solidarité et la confiance.

Les dotations sont affectées à de jeunes entrepreneurs (ses) afin de leur permettre le développement de projets reconnus et sélectionnés pour leur qualité et leur impact sur leur environnement économique, social et environnemental.

Le Prix Pierre Castel 2020 est remis dans 4 pays d'Afrique : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et République Démocratique du Congo.

Fonds Pierre Castel

Siret : 833 678 022 00025 - Code APE 9499Z

9 cours de Gourgue 33000 Bordeaux – www.fonds-pierre-castel.org

Mail : contact@fonds-pierre-castel.org - Tél : +33 5 35 54 75 01 – C : + 33 6 84 98 43 41

I - Les critères de participation

Les candidats qui souhaitent déposer leur candidature doivent remplir les critères suivants :

- Le projet du candidat doit relever du secteur de l'agriculture et/ou de l'agroalimentaire ;
- Le projet du candidat doit s'inscrire dans le cadre du développement de son entreprise et avoir un impact social, économique et environnemental mesurable sur son territoire ;
- Le candidat doit avoir la nationalité du pays concerné et être âgé entre 18 et 45 ans ;
- Le candidat doit justifier de l'existence légale de son entreprise et d'un compte d'exploitation de l'année 2019.

II – Les dotations par pays

Dotation du 1^{er} lauréat

- Une dotation financière de 15 000 €
- Une formation et un accompagnement personnalisé pour le développement du projet

Dotation du 2^{ème} lauréat

- Une dotation financière de 5 000€
- Une formation

Dotation du 3^{ème} au 10^{ème} lauréat

- Formation entrepreneuriale certifiante par e-learning avec le Centre du Commerce International

III – Le processus de sélection

Le Fonds de dotation travaille en coordination avec les filiales du Groupe Castel implantées en Afrique, des organismes locaux, les Chambres du Commerce et de l'Industrie et les Chambres de l'Agriculture afin d'assurer la pré-sélection des candidatures.

Etape 1 Nos partenaires sélectionnent **10 projets/pays** parmi les candidatures déposées. Les projets sont soumis à l'évaluation du jury local (un jury qualifié par pays concerné) selon les critères d'évaluation définis par le règlement du Prix.

Etape 2 Ce premier jury retient **2 projets/pays**.

Etape 3 Ces 2 projets sont présentés en visio-conférence devant **le Grand Jury de Bordeaux** présidé par Pierre Castel et des administrateurs du Fonds Pierre Castel et de personnalités qualifiées qui déterminent le 1^{er} lauréat pour chaque pays.

Chaque pays a la responsabilité d'informer les candidats par écrit de leur sélection ou de leur non-sélection.

IV - La constitution des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être présentés en format PDF et constitués selon les critères suivants :

1. Présentation du projet (20 pages maximum)

- CV du porteur de projet (Parcours, expérience, motivations et ambitions) et copie de la pièce d'identité ;
- Présentation de l'entreprise : Date de création, forme juridique, gouvernance, nombre de salariés ;
- Description de l'activité : Offre, environnement, marché, clients, distribution, commercialisation...
- Impact économique, social et/ou environnemental du projet ;
- Perspectives de développement souhaitées : amélioration de la chaîne de valeur, création d'emploi, acquisition technique, nouveaux marchés....

2. Présentation des éléments financiers

- Fournir un compte d'exploitation de l'année 2019
- Présenter un business plan du projet.

V – Les critères d'évaluation des dossiers

Le porteur du projet	6 points
<i>Esprit entrepreneurial</i>	3
<i>Expérience</i>	3
Le projet	14 points
<i>Impact économique et social</i>	7
<i>Intérêt en faveur de l'environnement</i>	4
<i>Qualité du dossier transmis</i>	3

VI – Le Calendrier

Au vu des circonstances sanitaires liées au Covid-19, le calendrier a été modifié comme suit :

- **Fin de dépôt des candidatures** repoussée au **15 Mai 2020 (Minuit)**
<https://www.fonds-pierre-castel.org/prix-pierre-castel/prix-pierre-castel-2020/>
- **Sélection des 10 candidats/pays et passage devant les jurys locaux** pour déterminer les 2 finalistes qui seront présentés au Grand Jury de Bordeaux : Entre le **18 Mai et le 12 Juin 2020**
- Présentation des finalistes devant le **Grand Jury de Bordeaux** et nomination des lauréats le **lundi 29 Juin** suivi de la **remise des dotations**.
- **Cérémonie de remise du Prix Pierre Castel à Bordeaux** courant **Octobre 2020**.

N.B : En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ce calendrier peut être sujet à des ajustements.